



## INFORMATIONS SUCCESSION

### PIECES A FOURNIR

- L'original** de l'extrait d'acte de décès

#### **Etat-civil :**

- Livret de famille du **défunt**
- Livret de famille **des héritiers**
- Cartes d'identités.
- Coordonnées : adresse, profession, téléphone, adresses mail des héritiers et du conjoint survivant.
  
- Contrats de mariage **du conjoint survivant + des héritiers.**
  
- Copie de la convention et récépissé d'enregistrement de la déclaration de PACS
  
- Copie de donation entre époux **en présence d'un conjoint survivant.**
  
- Titre(s) de propriété(s) **(si l'acte n'a pas été reçu à l'étude)**
  
- Baux et dépôt de garantie **(en cas de location de la résidence principale du défunt).**
  
- Carte(s) grise du/des véhicule(s).
  
- Copie des échéanciers des prêts en cours et des cautionnements (avec assurance?).

- 2 derniers relevés des comptes bancaires + anciens livrets d'épargne.

- courrier reçu des Caisses de retraites  
***Numéro de Sécurité Sociale important***

- Carte Vitale + Carte de Mutuelle *(si non remis à l'organisme)*

- Documents relatifs aux dettes en cours : Factures électricité, eau, téléphone, Maison de retraite etc...

***Les factures ne seront réglées que lorsque nous aurons demandé le déblocage des comptes aux organismes bancaires.***

- Derniers avis d'imposition :  
Impôt sur le revenu  
Taxe foncière  
Taxe d'Habitation

- Assurances-vie : copie du contrat et/ou dernier relevé

- Facture de frais d'obsèques.

- Copie donation antérieure  
Donation-Partage / Don Manuel...

#### **ATTENTION :**

Je me permets de vous préciser que dans le cadre du règlement de la succession, le Notaire n'est **PAS** en charge des formalités relatives :

- aux demandes de réversion de pensions de retraites ;
- à l'établissement de la déclaration d'impôt sur le revenu du défunt.

**Pour permettre l'instruction du dossier, le versement d'une provision sur frais vous sera demandé le jour du rendez-vous.**